Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260908-2026_09_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY
Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 31 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente et un août à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le vingt-cinq août deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

Ba Christophe
CADIN Laurent
DREZEEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
LEMPEREUR Stéphanie
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine

Absent excusé : VUILLAUME Quentin (Donne pouvoir à LE MERCIER Pierrick).

Absente : RAULT Thérèse

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 17

Secrétaire de séance : Amandine TARDIVEL

2026-09-2 : AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE MONCONTOUR AVENANT N°1 MAITRISE D'OEUVRE

1.1 – MARCHÉS PUBLICS

Jean-Paul HAMELIN, conseiller délégué, présente l'avenant n°1 de la maitrise d'œuvre de l'entreprise A'DAO dont l'évolution du projet et l'actualisation du programme nécessite l'augmentation de l'enveloppe des travaux entraînant une évolution de la mission de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux d'Aménagement de la Gare de Moncontour, qui est portée de 610 000 € HT à 697 662.25 € HT.

- d'approuver le projet d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre, ayant pour objet de prendre en compte cette nouvelle enveloppe prévisionnelle et d'adapter la rémunération du maître d'œuvre conformément aux dispositions contractuelles.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 8 septembre 2026
et de la publication le 8 septembre 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE